Lettre ouverte aux ministres en charge du budget et du pouvoir d'achat

Pouvoir d'achat : 100 produits alimentaires recommandés pour la santé à prix coûtant accessibles en GMS partout et pour tous

Paris, le 30 octobre 2025

Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances,
Monsieur le Ministre des Petites et moyennes entreprises, du Commerce et du Pouvoir d'achat,

Vos attributions et responsabilités font de vous les garants de la protection des droits des consommateurs, ainsi que de la préservation du pouvoir d'achat des Français. Or l'alimentation devient trop souvent la variable d'ajustement de budgets de plus en plus sous pression. Pouvoir manger des aliments bons pour la santé, basés sur les recommandations du Programme national nutrition santé (PNNS), est devenu un luxe pour une grande partie de la population.

Ayant le souci de la protection et de la défense des intérêts des producteurs et des consommateurs, nous réclamons depuis plusieurs années à votre Ministère de conduire un travail devenu désormais incontournable pour faire la transparence sur la formation des prix et sur les marges. Les dérives que nous connaissons sur le secteur alimentaire, en particulier en ce qui concerne les produits les plus sains et durables, en soulignent toujours plus régulièrement l'urgence.

Ce travail nécessaire, nous en sommes conscients, prendra du temps. Aussi pour répondre sans délai à l'attente pressante de nos concitoyens d'un geste fort sur leur pouvoir d'achat, nous, **Familles Rurales, foodwatch et le Secours Catholique**, vous demandons de contraindre la GMS de vendre à prix coûtant au moins 100 produits alimentaires de grande consommation prioritaires pour la santé, basés sur le PNNS.

Cette mesure est **simple, juste et sans coût pour l'Etat, et même bénéfique à moyen terme pour les dépenses de santé publique.** Rappelons qu'une récente étude « L'injuste prix de l'alimentation » estimait à minima, à partir des dépenses actuelles de la puissance publique, à pratiquement 13 milliards d'euros par an les coûts pour notre système de santé des effets de

notre seule mauvaise alimentation[1]. La FAO, l'organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, estime quant à elle l'ensemble des coûts cachés directs et indirects qu'induit notre système agroalimentaire à près de 160 milliards d'euros par an en France, dont les trois quarts en coûts de santé[2].

Les Françaises et les Français attendent des mesures concrètes et durables pour enrayer une crise du pouvoir d'achat qui s'installe depuis trop longtemps. Côté alimentation, près d'un Français sur trois (29 %) déclare devoir sauter un repas par manque d'argent et 43 % (55 % en milieu rural) affirment avoir déjà renoncé à acheter certains aliments, faute de moyens[3].

Alors que dans le même temps on constatait en 2020 que les fruits et les légumes ont rapporté aux producteurs 11,2 milliards d'euros à l'entrée du circuit de distribution, les consommateurs les ont payés deux fois plus cher à la sortie soit 22 milliards d'euros[4].

Le protocole « lutte contre la vie chère » signé en octobre 2024 en Martinique devait permettre aux insulaires d'accéder à des produits essentiels à des prix plus justes. L'Etat et la Collectivité territoriale ont tenu leurs engagements en supprimant la TVA et l'octroi de mer. Pourtant, dans 42% des cas, les distributeurs n'ont pas intégralement répercuté les baisses fiscales et certaines catégories de produits comme les légumes surgelés ont même augmenté de +4,4%[5]. Ces dérives démontrent qu'en l'absence d'un cadre normatif, les engagements volontaires ne suffisent pas à protéger durablement le pouvoir d'achat des ménages.

Face à cette situation, beaucoup reste à faire. Pour s'engager dans une amélioration à la hauteur des recommandations officielles de santé publique et des enjeux de précarité alimentaire, nos associations ont établi une liste de 100 produits prioritaires pour la santé, basée sur les recommandations du PNNS, qui devront obligatoirement être proposés par la GMS, à prix coûtant. Cette mesure contraignante devra s'appliquer à tout le territoire, y compris en Outre-mer et ne devra en aucun cas avoir une incidence négative sur les prix d'achats de leur production aux agricultrices et agriculteurs.

Nous sommes à votre disposition pour échanger sur les prochaines étapes de mise en œuvre d'un tel dispositif.

La France demeure l'une des plus grandes puissances mondiales, il nous semble du devoir de nos dirigeants d'exercer leur responsabilité en assurant à des millions de familles le respect de leur dignité. **L'accès à une alimentation choisie, saine et durable ne doit plus constituer un luxe pour certains d'entre nous mais redevenir une réalité pour toutes et tous.**
Nos associations lancent parallèlement une pétition pour que les Françaises et Français puissent se mobiliser collectivement et soutenir massivement cette demande.

Comptant sur votre action et dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Messieurs Les Ministres, l'expression de notre très haute considération.

---

[1] L'injuste prix de notre alimentation https://www.secours-catholique.org/m-informer/publications/linjuste-prix-de-notre-alimentation
[2] « The State of Food and Agriculture, revealing the True Cost of Food to Transform Agrifood Systems », FAO, 2023
[3] Plan « France Ruralités » : Familles Rurales attend des mesures fortes pour relever le défi des transitions ! https://www.famillesrurales.org/plan-france-ruralites-etude-ifop-territoires-ruraux-2023

[5] Bilan général à fin mars 2025 : Protocole de lutte contre la vie chère signé le 16 octobre 2024 https://www.martinique.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Consommation-et-commerce/Lutte-contre-la-vie-chere/Bilan-general-a-fin-mars-2025-Protocole-de-lutte-contre-la-vie-chere-signe-le-16-octobre-2024

Guylaine BROHAN	Karine JACQUEMART	Didier Duriez
Présidente Familles Rurales	Directrice générale Foodwatch	Président Secours Catholique– Caritas